

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIOLOGIQUES EN CHARENTE-MARITIME

Le GIE Biolo PAM 17 a pour projet de développer l'agriculture biologique sur le département de la Charente-Maritime et plus précisément sur les zones à enjeu eau - La Rochelle et Saint-Jean d'Angély - via la mise en culture de plantes à parfum aromatiques et médicinales biologiques.

DESCRIPTION DU PROJET



Le projet du GIE Biolo PAM 17 vise à inciter et convaincre un nombre croissant de producteurs à se convertir (ou à s'installer) en agriculture biologique, à partir d'un projet de culture de plantes à parfums aromatiques et médicinales (PPAM) biologiques. Autour de La Rochelle, le projet vise la conversion de fermes céréalières conventionnelles vers la culture bio, conversion axée sur la production de PPAM bio pérennes destinées à la distillation en huiles essentielles, moins exigeantes en technicité que les PPAM bio destinées à l'alimentation ou à l'herboristerie. A terme, c'est la mise en place d'une unité de distillation qui est envisagée.

Pour atteindre cet objectif, le GIE Biolo PAM 17 développera la performance technique des fermes adhérentes, améliorera la mise sur le marché de produits de qualité et recherche de nouveaux débouchés.

Le projet combine performance économique, environnementale et sociale.

Du point de vue économique, les agriculteurs du groupement envisagent :

- la progression de leurs chiffres d'affaires par la production, la transformation et la commercialisation de davantage de PPAM bio ;
- une meilleure valorisation des produits et une meilleure rémunération de la production grâce à l'amélioration de la qualité des produits mis en marché, reconnue par la certification en bio ;
- des économies en intrants ;
- des gains liés à la mise en commun de matériels plus performants au lieu d'équipements individuels à moindre frais et moins efficaces ;
- une réduction des coûts liés à la réalisation et à la commande collectives des plants ;
- une sécurisation des sources de revenu grâce à la diversification de la production ;
- une diversification des contacts et des clients en s'insérant dans la filière nationale PPAM bio.

.../...



Charente-Maritime (17)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
6

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
GIE Biolo PAM 17

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Horticulture – Plantes à parfums, aromatiques et médicinales
- ▶ Divers systèmes spécialisés

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Agriculture biologique

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Diversification des activités agricoles ou non agricoles
- ▶ Biodiversité domestique et cultivée

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Groupement des agriculteurs biologiques de Charente-Maritime (GAB 17)

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Comité des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CPPARM),
- ▶ Institut Technique Interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques (ITEIPMAI),
- ▶ Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT)
- ▶ Agroalimentaire

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

23 février 2015

DURÉE DU PROJET

5 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Zones à enjeu eau la Rochelle et Saint-Jean d'Angély

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Du point de vue de la performance environnementale, le projet vise : la préservation des sols (agriculture de conservation), l'engagement de nouvelles parcelles en agriculture biologique, la plantation de haies, l'allongement des rotations, la pratique du désherbage mécanique, la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires et des engrais minéraux, l'économie et la préservation de la ressource en eau notamment par la mise en place de cultures sèches.

Enfin le projet comporte une dimension sociale : installations d'agriculteurs en PPAM, diminution de la pénibilité du travail recherchée par l'équipement en matériel de transformation plus performant donc plus confortable à utiliser par tous, mise en réseau des agriculteurs avec des partenaires et des agriculteurs extérieurs.